



MODIFICATION DE LA DUREE DE LA SOCIETE

FORMULAIRES :

- [Cerfa M2](#) → 2 exemplaires signés en original. [Voir la Notice.](#)

PIECES JUSTIFICATIVES :

Dépôt d'actes

- 1 exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant décidé la modification,
- 1 exemplaire des statuts mis à jour, certifié conforme par le représentant légal.

Publicité légale

- Attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou copie de celui-ci [Liste des Journaux d'annonces légales](#)

Autres pièces

- 1 [Pouvoir du mandataire](#) en original, si le signataire de la formalité n'est pas le représentant légal

Créer / Modifier / Radier votre entreprise en moins d'une heure avec un conseiller CCI

